

SCOLARITÉ & SPORTS ENCHAÎNÉS

SAISON 2023-2024

DOSSIER DE PRÉSENTATION

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Dossier à compléter et à retourner par mail, avant le **22 octobre 2023**, à l'attention de :

Emma LEFRANC ☎ 06 52 89 67 35 @elefranc.triathlonlna@gmail.com

Charly COQUARD--FONTAN ☎ 07 63 74 31 72 @cfontan.triathlonlna@gmail.com



RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

DATE DE LA DEMANDE	Texte
--------------------	-------

NOM DU CLUB	Texte		
COMMUNE	Texte	CODE POSTAL	Texte
ADRESSE	Texte		
EMAIL	Texte	TEL	Texte

COMPOSITION DU BUREAU

FONCTION	NOM PRÉNOM	TEL	EMAIL	ADRESSE
PRÉSIDENT(E)	Texte	Texte		
VICE PRÉSIDENT(E)				
SECRÉTAIRE				
TRÉSORIER(E)				

DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

DESCRIPTION PROJET ASSOCIATIF :

Texte

NOMBRE DE LICENCIÉS

NOMBRE DE SALARIÉS TEMPS PLEIN TEMPS PARTIEL

NOMBRE DE BÉNÉVOLES

ÉCOLE DE TRIATHLON :

NOMBRE TOTAL DE JEUNES FILLES GARÇONS

NOMBRE D'ENCADRANTS

NOMBRE DE DIPLÔMÉS :

BF1 BF2 BF3 BF4 DEJEPS TRIATHLON

AUTRES :

NOMBRE DE JEUNES QUALIFIÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

	TRIATHLON	DUATHLON	AQUATHLON	1/2 FINALE TRIATHLON	RAID
BENJAMINS					
MINIMES					
CADETS					
JUNIORS					

DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DU PROJET SCOLAIRE

NATURE DE LA DEMANDE :

PREMIÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

DESCRIPTION PROJET ASSOCIATIF :

NOMBRE DE JEUNES CONCERNÉS PAR LE PROJET :

COLLÉGIENS :

FILLES

GARÇONS

LYCÉENS :

FILLES

GARÇONS

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET AU SEIN DE L'ASSOCIATION :

NOM

PRÉNOM

MAIL

TEL

MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

(MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LE CLUB, L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, INFRASTRUCTURES, HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS...)

ETABLISSEMENT SCOLAIRE CONCERNÉ PAR LE PROJET

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE

CODE POSTAL

ADRESSE

EMAIL

TEL

FONCTION	NOM PRÉNOM	TEL	EMAIL	ADRESSE
DIRECTEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	Texte	Texte	Texte	Texte
RESPONSABLE DU PROJET DANS L'ÉTABLISSEMENT	Texte	Texte	Texte	Texte
INTERVENANTS EXTÉRIEURS	Texte	Texte		Texte
INTERVENANTS EXTÉRIEURS	Texte	Texte		Texte
INTERVENANTS EXTÉRIEURS	Texte	Texte		Texte
INTERVENANTS EXTÉRIEURS	Texte	Texte		Texte

PRINCIPAUX RÉSULTATS SPORTIFS

	TRIATHLON	DUATHLON	AQUATHLON	RAID	AUTRES DISCIPLINES
BENJAMINS	Texte	Texte	Texte	Texte	Texte
MINIMES	Texte	Texte	Texte	Texte	Texte
CADETS	Texte	Texte	Texte	Texte	Texte
JUNIORS	Texte	Texte	Texte	Texte	Texte

SCOLARITÉ & SPORTS ENCHAÎNÉS

SAISON 2023-2024

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement). Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) : (nom et prénom)

Texte

Président(e) ou représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des obligations fédérales ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association dont le RIB est joint à la présente demande.

FAIT À

Texte

LE

Texte

SIGNATURE

Texte

SCOLARITÉ & SPORTS ENCHAÎNÉS

SAISON 2023-2024

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- La convention annuelle de partenariat entre l'association porteuse du projet et la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Triathlon signée par son (sa) président(e).

Concernant l'association porteuse du projet :

- Le présent dossier dûment renseigné.
- Un exemplaire des statuts de l'association (dernière version).
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle du club.

Concernant le fonctionnement administratif et financier du projet scolaire :

- La convention annuelle de partenariat signée entre le club et l'établissement scolaire pour la mise en œuvre du projet.
- Le budget prévisionnel du fonctionnement du projet faisant l'objet de la demande.

Concernant l'aménagement sportif du projet :

- Un bilan d'activité de l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année suivante.
- Une présentation du programme mis en place.
- Une liste des jeunes triathlètes concernés.

Calendrier indicatif relatif au fonctionnement du dispositif « Triathlon & Scolarité »

- 1er septembre au 22 octobre dépôt des dossiers de demande de subvention de fonctionnement avec les pièces nécessaires ;
- Instruction des dossiers jusqu'au 30 octobre
- Novembre : approbation du projet par le Conseil d'administration de la Ligue, versement du 1er acompte de la subvention ;
- Du 1er juin au 15 juillet : envoi par le club support d'un bilan de fonctionnement du projet pour évaluation (compte rendu financier et compte rendu des résultats sportifs)
- Instruction des dossiers jusqu'au 30 juillet et mise en paiement du solde de la subvention annuelle.